

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GASPAL COURT TERME

Code ISIN Parts I : FR0007082409

Cet OPCVM est géré par GASPAL GESTION

Objectifs et politique d'investissement

La classification de l'OPCVM est « obligations et autres titres de créance libellés en Euro ».

L'objectif de l'OPCVM est d'obtenir à travers des titres de créances d'échéance courte (moins de 3 ans) et une sélection « d'OPCVM », une performance après déduction des frais de gestion (directs et indirects) supérieure à celle de l'ESTER capitalisé sur une période de 1 an. L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

La stratégie de l'OPCVM est discrétionnaire. Elle s'appuie sur les prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion, ainsi que sur les analyses et recommandations des institutions financières de la place.

Elle consiste à sélectionner des titres de créances d'émetteurs privés ou publics et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques : TCN, obligations indexées, convertibles et échangeables ou produits assimilés. La part de l'actif investie en direct en obligations spéculatives, non notées ou notées par aucune des 3 principales agences en catégorie Investment Grade ou de notation jugée Speculative Grade par la société de gestion, est limitée à 50% maximum de l'actif de l'OPCVM.

La zone géographique des émetteurs des titres de taux détenus en direct est l'OCDE hors pays émergents (qui représentera 90% minimum de l'actif net).

L'OPCVM peut être également investi jusqu'à 10% en parts et actions d'OPCVM français ou européens conformes à la Directive 2009/65/CE, fonds d'investissement à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle, ou en FIA répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financier.

La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est comprise entre « -1 » et « 3 ».

L'OPCVM peut avoir recours aux instruments financiers dérivés sur les marchés des taux, actions et devises pour couvrir ou exposer l'OPCVM.

L'OPCVM ne pourra pas être exposé à plus de 10% de son actif net au risque action, en direct ou indirectement via des OPC ou des instruments dérivés. L'exposition au risque de change sur des devises hors euro sera de 10% maximum de l'actif net. Le risque de change peut être couvert.

L'OPCVM peut investir dans des obligations convertibles ou échangeables, des warrants ou des bons de souscriptions, cotés sur des marchés réglementés dans la limite de 30% de l'actif.

Affectation du résultat : Capitalisation des revenus

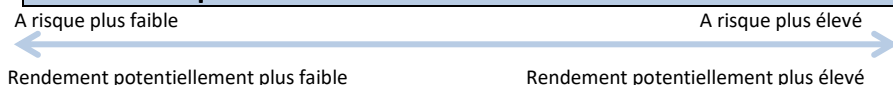
Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 1 an.

Recommandation : cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres sont centralisés chaque jour à 11 heures (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur la stratégie mise en place à compter du 08/10/2012. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Nous attirons l'attention des souscripteurs sur la composante « spéculative » d'une partie de l'investissement en produits de taux.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	1%
Frais de sortie	Néant

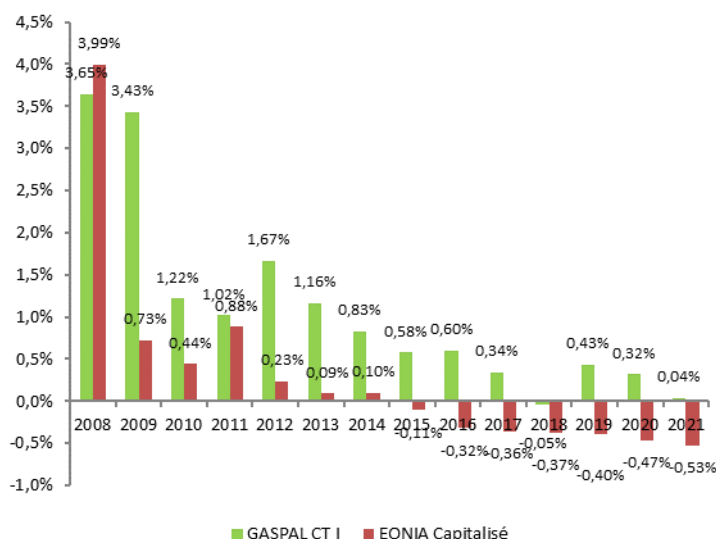
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.30%*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	15% TTC de la performance au-delà de la performance de l'ester capitalisé augmentée de 43.5 points de base. 0.00%*

*Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2022 (15%TTC de la performance de l'éonia capitalisé augmenté de 35 points de base), ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 6 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.gaspalgestion.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



AVERTISSEMENT

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les calculs de performance sont réalisés coupons nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM. La performance de l'indice est calculée en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'ESTER

DATE DE CREATION DE L'OPVM : 11/04/2003.

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :

Changement de classification : A partir du 08/10/2012 le fond passe dans la classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » contre « diversifié » auparavant. A partir du 01/07/2021 l'objectif est de battre l'ESTER capitalisé en investissant directement en produits de taux d'échéance courte ou à travers des parts ou actions d'OPC.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : GASPAL GESTION, 7 Boulevard de la Madeleine, 75001 PARIS.

ADRESSE WEB : Ces documents sont également sur www.gaspalgestion.com.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion.

REGIME FISCAL : L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

La responsabilité de GASPAL GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : www.gaspalgestion.com, ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés et les organes responsables de leur attribution.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société GASPAL GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/10/2022.



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GASPAL COURT TERME
Code ISIN Parts S : FR0013486818
Cet OPCVM est géré par GASPAL GESTION

Objectifs et politique d'investissement

La classification de l'OPCVM est « obligations et autres titres de créance libellés en Euro ».

L'objectif de l'OPCVM est d'obtenir à travers des titres de créances d'échéance courte (moins de 3 ans) et une sélection « d'OPCVM », une performance après déduction des frais de gestion (directs et indirects) supérieure à celle de l'ESTER capitalisé -20 bps sur une période de 1 an. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

La stratégie de l'OPCVM est discrétionnaire. Elle s'appuie sur les prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion, ainsi que sur les analyses et recommandations des institutions financières de la place.

Elle consiste à sélectionner des titres de créances d'émetteurs privés ou publics et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques : TCN, obligations indexées, convertibles et échangeables ou produits assimilés. La part de l'actif investie en direct en obligations spéculatives, non notées ou notées par aucune des 3 principales agences en catégorie Investment Grade ou de notation jugée Speculative Grade par la société de gestion, est limitée à 50% maximum de l'actif de l'OPCVM.

La zone géographique des émetteurs des titres de taux détenus est l'OCDE hors pays émergents (qui représentera 90% minimum de l'actif net). L'OPCVM peut être également investi jusqu'à 10% en parts et actions d'OPCVM français ou européens conformes à la Directive 2009/65/CE, fonds d'investissement à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle, ou en FIA répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financier.

La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est comprise entre « -1 » et « 3 ».

L'OPCVM peut avoir recours aux instruments financiers dérivés sur les marchés des taux, actions et devises pour couvrir ou exposer l'OPCVM.

L'OPCVM ne pourra pas être exposé à plus de 10% de son actif net au risque action, en direct ou indirectement via des OPC ou des instruments dérivés. L'exposition au risque de change sur des devises hors euro sera de 10% maximum de l'actif net. Le risque de change peut être couvert.

Affectation du résultat : Capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 1 an.

Recommandation : cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres sont centralisés chaque jour à 11 heures (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

L'OPCVM peut investir dans des obligations convertibles ou échangeables, des warrants ou des bons de souscriptions, cotés sur des marchés réglementés dans la limite de 30% de l'actif.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur la stratégie mise en place à compter du 08/10/2012. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Nous attirons l'attention des souscripteurs sur la composante « spéculative » d'une partie de l'investissement en produits de taux.